



Location d'appartement sous évalué

Par **soldano_old**, le **18/10/2007** à **16:32**

Monsieur.

Ma tante,actuellement en maison de retraite,loue son appartement meublé à ma fille pour une somme modique de 420€ par mois, quelle déclare entièrement(somme sous évaluée à mon avis).

Mes questions: a).quels sont les risques fiscaux,tant au propriétaire qu'au locataire.

b). il y a t'il un plafond minimal imposé.

Merci pour les renseignements que vous pourrez éventuellement me communiquer.